CHAMBRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE LAGONAIRE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

DOSSIER DE PRESSE
La journée du miel et de l'abeille

Pirae, 17 avril 2019

La journée du miel et de l'abeille, Raiatea, jeudi 16 mai, 8h-15h30, place Piritua ite rai.

Table des matières

Introduction : 1

Presentation du concept : 1

Pourquoi ? 3

Le site 4

Descriptif technico-economique 4

Contact : 6

Introduction :

La Chambre de l'agriculture et l'association des apiculteurs de Raiatea, organisent en partenariat avec les communes de Raiatea et le soutien de la direction de l'agriculture, la troisième édition de la journée du miel et de l'abeille.

Cette manifestation grand public se déroulera à Raiatea le jeudi 16 mai 2019 sur la place Piritua ite rai – dite place du marché d'Uturoa – De 08h00 à 15h30.

Exposition, information sur le développement de la filière apicole sur Raiatea-Tahaa avec des ateliers animés par nos apiculteurs du « fenua » et de nos institutions.

Présentation du concept :

La journée sera une opportunité pour les apiculteurs de militer, d'informer et de sensibiliser les pouvoirs publics, les médias et l'ensemble de la population à la prise de mesures concrètes pour la protection de l'abeille et le développement de l'apiculture en Polynésie et plus particulièrement à Raiatea et Tahaa.

Beaucoup plus qu'un simple événement gustatif, il sera la rencontre de valeurs auxquelles chacun d'entre nous adhère.

Diversité et environnement favorable sont les atouts maîtres de cette filière, associant esprit éco citoyen, protection de la biodiversité de notre « fenua » et promotion de la santé.

Cette journée sera une première pour toute la Polynésie. L'engouement qu'elle suscitera la participation au grand public et aux tourismes verts puis deviendra un rendez-vous attendu et apprécié de tous.

Cette journée se veut d'être éducative, de socialisation et d'apprentissage des règles de vie en harmonie avec la nature et avec les autres.

Ensemble oeuvrons afin qu'il devienne un événement pérenne valorisant l'île de Raiatea et de Tahaa.

CAPL – Antenne Raiatea/Tahaa
Mr Heiarii ROIHAU – 87 32 50 92
Mail: heiarii.roihau@capl.pf

Pourquoi ?

1- Faire connaitre aux grands publics la filière apicole de Raiatea et Tahaa ;

Mise en avant au grand public l'existence de la filière apicole de Raiatea et Tahaa.

Nombre total de ruches* aux islv = 1457 dont 798 (Raiatea) et 328 (Tahaa) ;
Nombre total de rucher* aux islv = 222 dont 111 (Raiatea) et 49 (Tahaa) ;
Nombre d'apiculteurs* aux islv = 95 dont 52 (Raiatea) et 25 (Tahaa).

*Source 2017

- **Mise en avant au grand public l'existence de la filière apicole de Raiatea et Tahaa.**

Vendeur de matériel et produit pour le développement de la filière apicole ;
Exposition des outils nécessaires au traitement du miel ;

- **Opportunité de faire connaitre les produits de la ruche directe producteur/consommateur ainsi que ses biens-fait.**

Vente des produits issus de la ruche ;
Vente de produits transformés ;

- **Permettre une analyse qualitative et sensorielle du miel par le grand public.**

Concours du miel, effectué par l'association apicole de Raiatea (humidités…)

- **Sensibiliser notre jeunesse sur l'environnement de l'abeille et de sa flore.**

Renseigner le public sur les biens faits du miel pour l'homme et son environnement ;
Eduquer nos enfants sur l'avenir de nos abeilles.
Atelier de découverte ;
Description morphologique ;
Sentinelle de la nature ;
Panneau de la flore mellifère ;

Le site

La place Pirituaiterai est un atout majeur qui représente le secteur primaire des produits des Iles-sous-le-vent. Inauguré le 27 juillet 2007, le site offre une possibilité de flux de consommateur et visiteur opportun.

- **Atouts pédagogiques et touristiques**

- **Autorisations d'utilisation du domaine ou propriété**

C'est un bien communal qui mètrera en avant les atouts de ses infrastructures.

Descriptif technico-économique

<u>Les chiffres en Polynésie Française :</u>

Miel : production et importations

<u>Généralités sur la filière</u> :

En 2014, 242 apiculteurs détenant 3 829 ruches.

Nombreux atouts : environnement mellifère favorable, absence de maladies graves, niveau d'intrants faible et peu sensible au problème foncier.

- ***<u>Quantité commercialisée et valeur :</u>***

Il n'y a pas de déclaration obligatoire de la production de miel. En 2014, les mauvaises conditions météorologiques ont impacté les rendements de production à la baisse (entre 20 et 25 kg/ruche/an), portant la production à environ 70 tonnes au lieu des 100 tonnes estimées pour les années précédentes. Avec un prix de vente oscillant entre 1 500 et 2 000 FCP/kg, le revenu brut de la filière varie entre 90 et 150 millions FCP.

- ***<u>Importations et taux de couverture</u>***

Avant interdiction d'importation : 27 tonnes, la consommation locale est évaluée à environ 130 t. Taux de couverture en 2014 : 53%.

Miel : problématique et objectifs

- Problèmes à résoudre :

La pénurie en miel est liée au manque de ruches en production (mauvaises années et production d'essaims liée au démarrage de la filière).

Saturation des ruchers sur Tahiti : encourager la création et l'extension des exploitations dans les îles éloignées.

Protection de la santé de l'abeille ainsi que l'amélioration des connaissances de l'abeille (aspects génétiques) et de son environnement.

- Objectif

Répondre à la demande en miel tant au niveau du volume que de la qualité du produit.

	TAUX DE COUVERTURE	PRODUCTION
Situation 2014	53%	70 t
HORIZON 2016	96 %	120 t
HORIZON 2020	115%	150 t

Source : DAG

Les chiffres a Raiatea et Tahaa :

Depuis la fermeture des importations des produits mellifères en 2012, de nouveaux apiculteurs se sont formés (session CFPPA de Février 2014 à Raiatea – 1 semaine avec Kalai) et regroupé en association respective dans les îles de Tahaa(association des apiculteurs de TAHAA), Raiatea(amuitahira'a manu iti faatupu ora no Raiatea) et Bora-bora(association Bora bora api meri).

Face à la demande croissante de miel sur le marché local, les apiculteurs des ISLV se professionnalisent de plus en plus.

Les apiculteurs veillent aussi à la sécurité sanitaire de leurs cheptels par des réunions d'informations publics et médiatisés pour les risques de maladies liés à leurs activités.

-La production de 2017:

Nb total de ruches = 1457 dont 798 (Raiatea) et 328 (Tahaa)

Nb total de rucher = 222 dont 111 (Raiatea) et 49 (Tahaa)

Nombre d'apiculteurs= 95 dont 52 (Raiatea) et 25 (Tahaa)

Iles	Nb Apiculteurs	Nb Ruchers	Nb Ruches
RAIATEA	52	111	798
TAHAA	25	49	328
HUAHINE	6	47	268
BORA-BORA	9	12	55
MAUPITI	3	3	8
TOTAL	95	222	1457

Source DAG-2°SA

-Le profil des apiculteurs :

Taille des exploitations apicoles.

Caractéristiques de l'activité :

- Amateurs/apiculture de cueillette ; apiculteur traditionnelle ou de loisir, utilisation répandue des ruches « caisse », autoconsommation ou activité d'appoint, < 20 ruches avec une moyenne de moins de 10 ruches/exploitation
- Pluriactifs : titulaire CAPL(***12***) ou éligible, revenu complémentaire, 20< ruches<80

- Professionnels : > 80 ruches, principale source de revenus, encore peu représentés.

-Le marché :

Caractéristique du produit : miel mille-fleurs vendu en bouteille (70cL – 75cL) ou en pot (de 300 à 1000g) ;

Prix moyen de vente local : 1800 Fcfp/kg à 3200 Fcfp/kg.

Ecoulement exclusif sur le marché local.

-L'environnement sanitaire et règlementaire :

Participation du DAG avec le Service de l'hygiène sur le plan de traitement de pulvérisation d'insecticide dans les secteurs déclarés contaminés par le chikungunya(confirmation sur plan de la présence de Rucher ou pas).

Manquement de contrôle aux frontières du DAG contre l'importation de produits mellifères sur les îles saines de maladies.

Huahine toujours déclaré contaminer par la loque. Mr BROUTTIER aurais déposé des échantillons d'essaims sauvage prélevés sur Huahine(secteur NORD – district de Maeva) au SDR Pirae pour analyse auprès de l'ILM sans résultat à ce jour.

Action entamée en début d'année 2015 par les apiculteurs concernés de la mise a feu du rucher contaminé sans attendre les résultats d'analyse du SDR de TAHITI.

Formation niveau par le biais du CFPPA de Moorea (intervenant, Mr Kalai SELAM sur Huahine ; Raiatea ; Tahaa et Bora-bora).

Formation requise par l'ANERCA*(Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centre d'Elevages Apicoles) à la demande de l'association des apiculteurs de Raiatea (amuitahira'a manu iti faatupu ora no Raiatea) et le CFPPA de Moorea sous l'enseignement de Jérôme REGNAULT (« Elevage de Reine » Décembre 2015 et « Gestion des colonies » en Janvier 2017).

Contact :

Pour tous renseignements contacter Heiarii ROIHAU au 87 32 50 92.

CAPL – Antenne Raiatea/Tahaa
Mr Heiarii ROIHAU – 87 32 50 92
Mail: heiarii.roihau@capl.pf